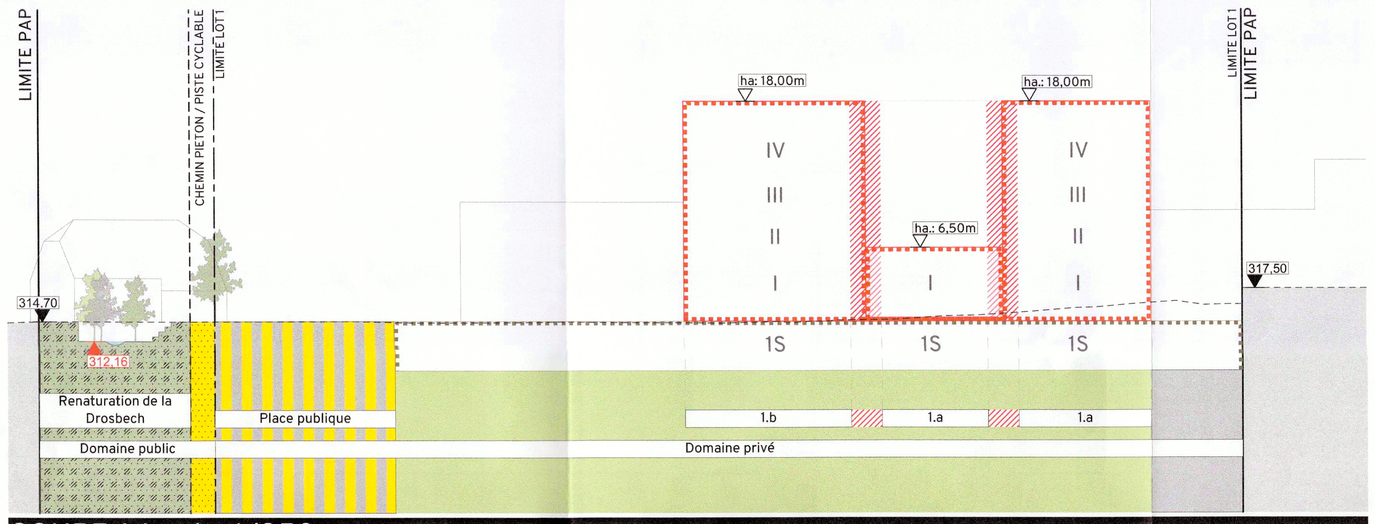

COUPE AA ech.: 1/250e

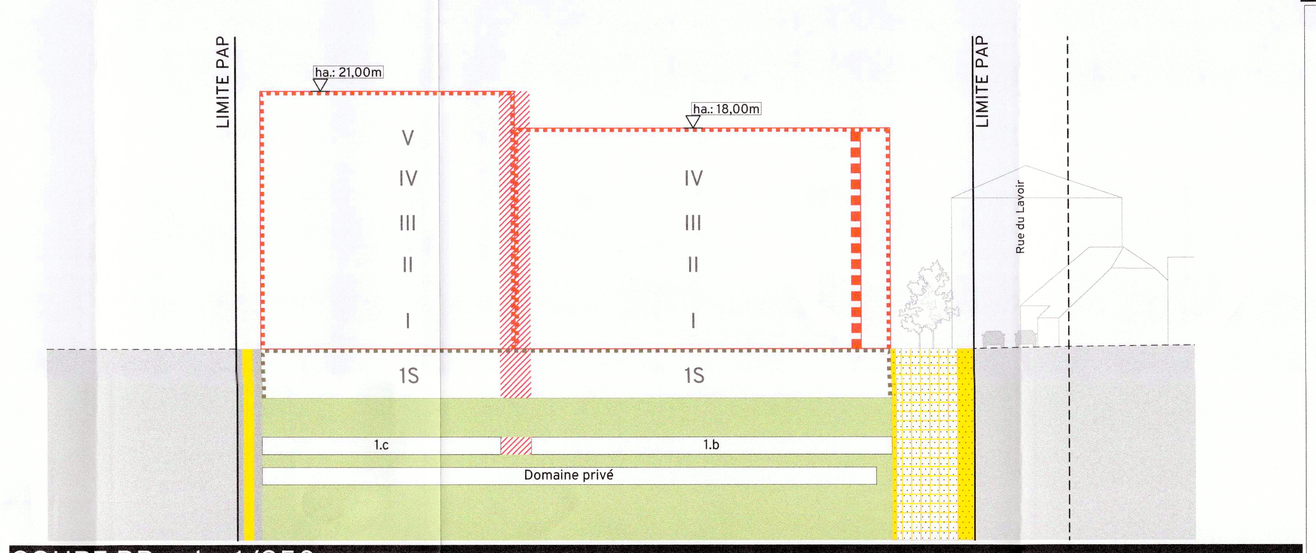

COUPE BB ech.: 1/250e

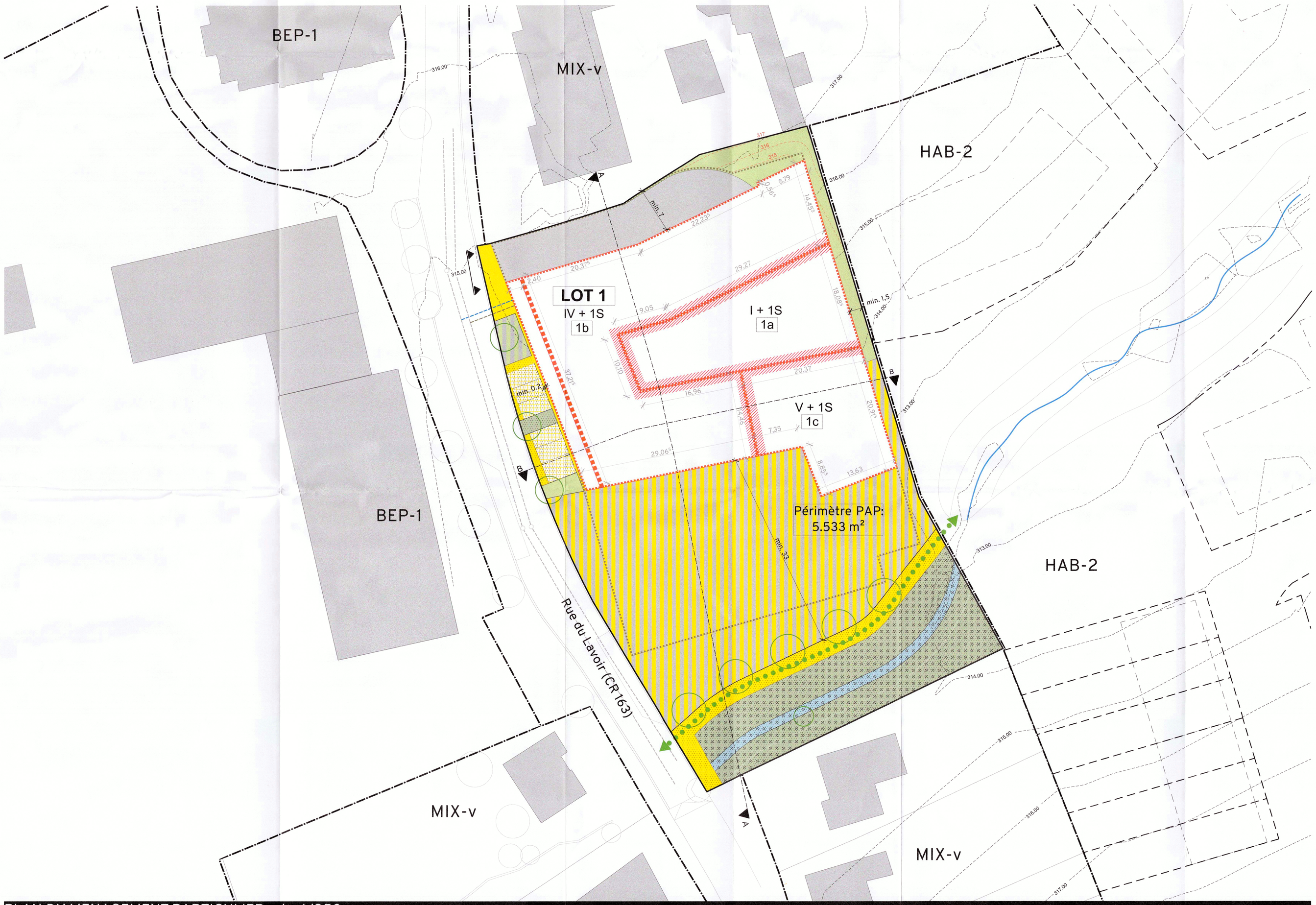

PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER ech.: 1/250e

LÉGENDE TYPE DU PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol

	LOT / ÎLOT				Surface du lot / de l'îlot (arrot)
Surface d'emprise au sol (m²)	min.	max.	min.	max.	Surface constructible brute (m²)
Surface au scellement du sol (m²)	max.		min.	max.	Type et nombre de logement(s)
Type de toiture		max.	min.	max.	Nombre de niveaux
Type, disposition et nombre des constructions			Hauteur des constructions (m)		

Délimitation du PAP et des zones du PAG:

- PAP — Délimitation du PAP
- Délimitation des zones du PAG

Courbes de niveau:

- Terrain existant
- Terrain remodelé

Nombre de niveaux:

- I, II, III, ... Nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ... R Nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ... C Nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ... S Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions:

- hc-x Hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x Hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x Hauteur au faîte de x mètres

Types et dispositions des constructions:

- x-mi x Maisons isolées
- x-mj x Maisons jumelées
- x-mb x Maisons en bande

Types et nombres de logements:

- x-u x Logements de type unifamilial
- x-b x Logements de type bifamilial
- x-c x Logements de type collectif

Formes de toiture:

- tp Toiture plate
- tx (y%-z%) Toiture à x versants, degré d'inclinaison
- Orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes):

- Alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour dépendances
- Limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / parcelles

- Lot projeté
- Îlot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions:

- min x% — % minimal en surface construite brute à dédier aux logements par construction
- x% y% — % minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- 0% — % obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et public:

- Espace vert privé
- Espace vert public
- Aire de jeux ouverte au public
- Espace exterieur pouvant être scellé
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / pistes cyclables / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets:

- Arbre à moyenne ou haute tige projeté
- Arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Haie projetée
- Haie à conserver
- Muret projeté
- Muret à conserver

Servitudes:

- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Elément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques:

- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende supplémentaire

Types et dispositions des constructions:

- Entrée / sortie accès carrossable obligatoire

Gabarit des immeubles (plan / coupes):

- Zone de transition interne aux surfaces constructibles (nombre de niveaux, hauteur des constructions)

Espaces extérieurs privés et public:

- Espace extérieur pouvant être scellé de type "place/parvis"
- Espace vert privé pouvant être scellé
- Réseau de la piste nationale projetée reliant Am Bann au Centre de Leudelange

Servitudes:

- Servitude urbanisation type « cours d'eau type 2 »

Infrastructures techniques:

- Lit du cours d'eau
- Cours d'eau

CE PLAN N'EST VALABLE QU'ENSEMBLE AVEC LA PARTIE ECRITE CORRESPONDANTE.

N

FOND DE PLAN :
N° 249272-XXX-01
Plan géo-référencé de BEST G.O. S.à.r.l

Référence: 20142/12C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 14/07/2016
Le Ministre des Affaires intérieures
Léon Gloden

LOT 1		45,6637 a	
-	3.680 m²	-	8.370 m²
4.140 m²	-	-	39 - c
tp	(1a) ha : 6,50m	-	I + 1S
	(1b) ha : 18,0m		IV + 1S
	(1c) ha : 21,0m		V + 1S

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL PAR LOT

stdm

MODIFICATIONS
a. aaaa
b. aaaa
c. aaaa
d. aaaa
e. aaaa
f. aaaa
g. aaaa
h. aaaa
i. aaaa
j. aaaa
k. aaaa
l. aaaa
m. aaaa

PROJET
Projet d'aménagement particulier
Place du Lavoir
L-3358 LEUDELANGE
modifié selon avis 20142/12C

OBJET
PAP PLACE DU LAVOIR
PARTIE GRAPHIQUE

stade :
réf. : 2413_LVR_URB
architectes : NST/JCM
dessinateurs :
nom du fichier :
L01-1000_PAP_LVR_URBAN.dwg
L01-1000_PAP_LVR_SYNTHESE_DegreeMIX.dwg
L01-1000_PAP_LVR_CRB_Incidences_MIX.dwg

AVERTISSEMENT
LES COTES ENTRE PARENTHÈSES SONT INDICATIVES
CHAQUE ENTREPRISE DEVRA VÉRIFIER LES COTES DU PLAN AVANT TOUTE REALISATION ET VERIFIER TOUS LES PLANS PARTICIPANTS. CE PLAN REPRESENTE UNE ETUDE DE PRINCIPE. LA MAITRISE D'OEUVRE DOIT ÊTRE CONSULTEE DANS LA LOCALISATION DE LA FUTURE LA PHOTOGRAPHIE CHANGE DANS LE TEMPS. LA MAITRISE D'OEUVRE DOIT ÊTRE CONSULTEE AVANT TOUTES ET VERIFIER TOUTES LES DEMANDES SUR CHANTIER SANS ACCORD PREALABLE DE LA MAITRISE D'OEUVRE, LA MAITRISE D'OEUVRE DECLINE LA RESPONSABILITE TOUTE DEPENSE SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIVE AVEC LE CHANGEMENT DE PRODUIT QUE MENTIONNE, L'ABSENCE DE PRODUIT DE REMPLACEMENT ADAPTE, LA NON-CONFORMITE DES PRODUITS MENTIONNES AVEC LES NORMES ANTERIEURES OU FUTURES, LA NON-CONFORMITE DES PRODUITS MENTIONNES AVEC LES CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE DU FABRICANT ET DU TITULAIRE.

DATE	ECHELLE
18-06-25	1:250

PLAN N°
PAP 001